



Gestion directe : une politique à marche forcée et au doigt mouillé !

Envahissement du CT du CMN par les agents mobilisés !

Ce jour étaient convoqués simultanément les comités techniques du Centre des Monuments Nationaux, du musée d'Orsay et de l'Orangerie et du château de Versailles avec comme point principal à l'ordre du jour la mise en place de la gestion directe (déconcentration des actes de gestion). Et ce pour avis !

Pour rappel, cela se fait dans un déni total de concertation et encore moins de négociations. En effet, nous avons obtenus après la grève du 19 juin que les discussions se feraient au niveau du ministère avant toute discussion dans les établissements publics.

Or, aucune réunion au niveau ministériel n'a été convoquée en septembre. Et celle qui s'est tenue ce lundi 8 octobre a montré une impréparation totale des établissements et du ministère. Or cette « réforme » engage le devenir de plusieurs milliers d'agents titulaires en matière de carrière, de rémunérations, de mobilité, d'indépendance, de disciplinaire, de prestations sociales, de concours... à cours et à moyen termes. C'est sans compter sur l'esprit du texte qui vide de ses forces vives et de substance le ministère. Ce projet, issu d'Action publique 2022, prépare la précarité et l'externalisation comme seule politique des ressources du ministère !

C'est pourquoi la CGT a décidé de ne pas siéger dans les comités techniques du CMN, du château de Versailles, du musée d'Orsay et a envahi le comité technique du CMN pour dénoncer le projet et les méthodes employées.

Les réponses de M. Bélaval, président du Centre des monuments nationaux, ont été purement dogmatiques : il faut tenir le calendrier, d'ailleurs le CT est reconvoqué vendredi 19 octobre ! Aucune démonstration n'a été faite à aucun moment du bien fondé de ce projet et quand on voit la situation du service des ressources humaines de la BnF, et des conséquences qui s'ensuivent pour le personnel, le pire est à craindre.

Alors que Françoise Nyssen prétend prendre son temps pour faire le nécessaire pour la nomination de directeur ou directrice à la tête de la direction générale des patrimoines, de la direction générale de la création artistique, du service des musées de France ou encore du service interministériel des archives de France, elle envoie la vapeur pour passer en force une "réforme" qui concerne au bas mot 1500 agents et à termes 4500, sans en mesurer à aucun moment les conséquences réelles sur les personnels, les missions et le ministère.

**Oui, Françoise Nyssen se débarrasse de fonctionnaires du Ministère de la Culture
et sans ambages !**



**C'est pourquoi la CGT exige le retrait du projet de gestion directe !
Vive la Culture
Et que vive le ministère de la culture !**